

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 148205 - Pourquoi deux appels à la prière pour la prière du vendredi?

---

### question

Pourquoi procéder à deux appels à la prière du vendredi alors qu'on sait que quand le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) s'installait sur la chaire, on émettait un seul appel à la prière?

### la réponse favorite

Louanges à Allah

Louanges à Allah. Bénédiction et salut soient sur lui le Messager, sur les membres de sa famille, sur ses compagnons et sur ceux qui l'ont suivi sur la bonne voie. Adoncques, certes, il en fut ainsi du vivant du Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) comme l'a dit l'auteur de la question. On procédait à un seul appel à la prière suivi d'un rappel. Cela se faisait quand le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) venait d'entrer dans la mosquée pour prononcer son sermon précédent la prière. Il faisait lancer l'appel à la prière, prononçait les deux parties du sermon puis dirigeait la prière. Voilà ce qui est bien connu en fait d'enseignements tirés de la Sunna, comme le dit l'auteur de la question. C'est bien connu chez les gens du savoir et de la foi.

Quand la population médinoise augmenta sensiblement sous le règne du calife bien guidé, Uthman ibn Affan (P.A.a), ce dernier jugea nécessaire d'ajouter un troisième appel à la prière, dit premier appel, et ayant pour but de rappeler au public qu'on est le vendredi afin qu'il se prépare et se rende à la mosquée avant le lancement de l'appel à la prière habituel à lancer dès le début de l'après midi. Les compagnons contemporains entérinèrent la décision califale. Parmi ces compagnons figuraient Ali ibn Abi Talib, Abdourrahman ibn Awf, l'un des dix personnes assurées de leur admission au paradis, Zoubayr ibn al-Awwam, un autre membre du groupe assuré à l'avance de leur admission au paradis, Talhah ibn Oubayd Allah et d'autres dignitaires issus des grands compagnons.

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

C'est ainsi que les musulmans, dans la plupart des villes et pays, adoptèrent l'initiative du calife bien guidé , Uthman ibn Affan (P.A.a). Son successeur, le calife bien guidé, Ali ibn Abi Talib (P.A.a) confirma la décision de son prédécesseur, ce qu'approuva l'ensemble des compagnons.

Il s'agit d'expliquer que cela (l'introduction de l'appel anticipé à la prière du vendredi) fut instauré au cours du califat d'Uthman et pratiqué par la plupart des musulmans des grandes ville à travers le temps jusqu'à nos jours. On entendait ainsi se confirmer à un Sunna instituée par Uthman (P.A.a) sur la base d'un effort personnel d'interprétation mené par lui au profit des musulmans.

Agir de cette manière ne représente aucun inconvénient car le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Accrochez vous à ma Sunna et à celle instaurée par les califes bien guidés; crampez vous y et mordez y avec vos molaires.** (tenez y fortement). Uthman fut l'un de ces califes. L'intérêt qui sou tendait sa décision est claire. Voilà pourquoi l'ensemble de la communauté sunnite a adopté ladite décision et n'y a trouvé aucun inconvénient, étant donné que c'est une sunna provenant des califes Uthman et Ali et leurs contemporains parmi les compagnons (Puisse Allah les agréer tous).»